

Salon des Auteurs– Josselin 2018

- Règlement -

Organisateurs

Réseau des médiathèques du pays de Josselin
Place d'Alzey
56120 Josselin

Date de l'évènement

Le salon du livre se déroulera le samedi 29 septembre 2018.

Les horaires seront les suivants :

Accueil des auteurs : dès 8h30
Ouverture au public : 10h-18h30

Aménagement des stands

Le plan de la salle et la répartition des stands seront préparés à l'avance par l'organisateur. Chaque exposant se verra attribuer un stand au sein de la salle des fêtes. Ainsi, des tables, des chaises, des grilles (sur demande et selon limite de disponibilité) et un support avec le nom de l'exposant seront fournis, libre ensuite à l'auteur d'aménager son stand, tout en respectant l'espace qui lui est dédié ainsi que le plan de la salle. Les exposants s'engagent à ne pas entraver la circulation du public et des autres invités, ainsi qu'à garder une présentation correcte du stand.

Les exposants auront de 8h30 à 10h pour s'installer avant l'ouverture au public.

Vente

L'exposant organise la vente de ses livres et en encaisse le montant dans le respect de la législation en vigueur. Libre à lui de choisir les moyens de paiement qu'il accepte, auquel cas, il devra s'équiper en conséquence.

Assurances

L'organisateur déclare être assuré en responsabilité civile. L'exposant doit être garanti en responsabilité civile pour la durée de l'évènement.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de disparitions, vols, dommages survenus durant les heures d'ouvertures de l'évènement. Il incombe donc aux exposants d'exercer une surveillance permanente de leur stand durant ces heures. Pour ce qui concerne les biens loués par l'organisateur, il incombe seul à celui-ci de prévoir une assurance pour les risques d'incendie, aucun recours ne pouvant être exercé du fait de l'exposant.

Communication

L'organisateur se charge de toutes les démarches de communication (Affiches, site internet, Facebook, presse).

Restauration et déplacement

L'organisateur se charge d'organiser un repas (offert aux auteurs) pour la pause prévue de 13h à 14h. De plus amples détails vous seront fournis par la suite. Les frais de déplacements ne seront pas indemnisés. La participation à l'évènement est gratuite.

→ **La présente pré-inscription ne garantit pas une place au salon. Une sélection des exposants sera effectuée sur la base des ouvrages publiés. Les exposants retenus seront informés le 15 Août 2018 au plus tard.**